

*Clotilde Pascual*

## **Le père à la fin de l'analyse et le type d'institution analytique**

C'est après avoir lu les documents sur la passe, dans Clinique et Politique II, notamment le texte de Pierre Bruno sur " le père réel ", mais aussi les réponses à ce texte et le débat qui s'en est suivi ( intervention de P. Bruno dans le Forum de Rio, interventions dans les Forums de Barcelone et San Sebastian ) que je pense qu'il est important de s'arrêter sur ce point et d'essayer de réfléchir aux répercussions sur l'institution analytique selon le traitement donné au père à la fin de l'analyse.

A la lecture de ces textes je me suis posé les questions suivantes :

- Quelle serait cette figure imaginaire qui pourrait empêcher le surgissement dans la cure du père réel ?
- De quelle façon pouvons-nous penser ce père réel à partir de l'enseignement de Lacan et quel serait son destin à la fin de l'analyse ?
- Quelles répercussions auraient différentes fins d'analyse sur l'Institution analytique et quelles incidences dans la crise de l'AMP ?

Concernant le premier point, nous savons que la question du Père traverse toute l'œuvre de Freud. Le père ouvre la voie du désir et c'est pour cela qu'il interdit au fils la jouissance de la mère. Il est le père séparateur, symbolique, le père mort. Il est aussi le père jouisseur de Totem et Tabou.

La mort du père est ainsi un fantasme, celui de la preuve de son existence comme père réel mythique. Il met en relief le manque en relation au savoir et à la jouissance. De ce fait le sujet a besoin d'un père qui commande et dirige. Soutenir cette figure du père, est pour Freud une limite à laquelle toute analyse aboutirait. C'est aussi laisser au sujet la croyance en un père idéal. Selon Freud, le père œdipien transmet la castration mais le sujet recule pour maintenir sa jouissance. Nous pouvons lire cela dans son texte : analyse terminable et interminable.

Dans l'enseignement de Lacan, l'accent est mis sur la chute du père imaginaire, idéal, afin que le sujet atteigne un au-delà de l'Œdipe. Pour Lacan, traverser ce père idéal c'est accéder à un travail sur le réel pulsionnel articulé au signifiant. Si cela ne se produit pas, le sujet " est un débiteur à vie ".

Pour appuyer ces affirmations ouvrons le Séminaire VII, L'éthique de la psychanalyse.

Dans ce séminaire de 1960, Lacan différencie le responsable ou agent de la castration ( père réel ) de l'agent de la privation ( père imaginaire ). Page 355, il dit : " [...] ce père réel et mythique ne s'efface-t-il pas au déclin de l'Œdipe derrière celui que l'enfant, [...], peut très bien avoir déjà découvert ? - à savoir le père imaginaire, le père qui l'a, lui, le gosse, si mal foutu. "

Dans une cure, alors, il s'agit de faire le deuil de ce père imaginaire " un père qui serait vraiment quelqu'un ". C'est aussi le père de la haine-amoration.

Faire le deuil de ce père est la prémisse pour accéder à la rencontre du père réel. Ce père imaginaire représente une exception pour le sujet mais seulement par rapport à un ordre imaginaire. Il n'est pas comme le père réel une exception logique qui fonderait la castration. Il est un artifice pour tenter de résoudre l'antinomie entre désir et jouissance, mais un artifice

qui ne peut préserver de la confrontation avec l'objet pulsionnel. D'autre part, on trouve cet artifice du père - comme savoir - dans le sujet supposé savoir du début de l'analyse lacanienne. Mais à la fin d'une analyse le sujet doit pouvoir s'orienter dans la vie sans ce savoir agalmatique, sans attendre du père qu'il lui donne le phallus, pas sans perte. Si à la fin d'une analyse le sujet reste dans cette attente, alors il y a identification à l'analyste. Cela se produit lorsque dans la cure l'analyste a occupé justement la place d'un père idéal, sans laisser au sujet la chance de se prendre en main, de se faire agent de son savoir et de sa jouissance.

Deuxième point : De quelle façon pouvons-nous penser ce père réel dans l'enseignement de Lacan et quel serait son destin à la fin de la cure ?

C'est dans le Séminaire XVII, L'envers de la psychanalyse, de 1969-1970, que Lacan traite plus particulièrement du père réel. Dans le chapitre VIII, il précise que le père réel est l'agent de la castration comme opérateur structurel et lieu d'exception logique. Celui-ci est ainsi réduit à un effet du langage, avec séparation des S1 et formation des S2. Donc la castration ne vient pas du père mais du langage. Lacan dit aussi que le fait de dire "le père réel c'est l'impossible, ou celui qui échappe à la castration comme exception", masque qu'il est l'agent d'un acte, celui de la disjonction entre les S1 et les S2, avec la chute de l'objet. Il produit la séparation des signifiants maîtres ayant commandé la vie du sujet et desquels il s'agit de se séparer ou de les accepter comme incurables. Le père réel est ainsi élevé à la catégorie d'un effet du langage, et cela le distingue, nous dit Lacan, d'être simplement un spermatozoïde.

A la lumière du séminaire XVII, je ferai la proposition suivante : si le père réel est l'opérateur logique comme fonction du langage transmettant la castration, à la fin de l'analyse le sujet pourrait rencontrer quelque chose de ce père réel. Ce serait les S1 qui chutent dans l'analyse et produisent un effet chez le sujet, celui de ne plus croire que l'Autre est complet.

Le sujet va pouvoir alors accepter sa castration au prix d'accepter celle de l'Autre. Du même coup, il ne va pas attribuer sa jouissance à la jouissance de l'Autre mais il pourra se faire agent de sa propre jouissance. C'est ainsi que nous pouvons comprendre la traversée du fantasme, au sens où le sujet a traversé ce qu'il a été comme objet pour l'Autre et peut désormais se faire responsable de sa propre jouissance.

Pour conclure, je pense qu'une cure n'allant pas dans cette direction peut conduire à :

- une croyance en un père imaginaire, œdipien, un retour au père de l'Analyse terminable et interminable de Freud.

- un glissement de la théorie de la cure vers l'Institution dans le sens d'une confusion entre le lieu d'exception du père réel comme fonction logique d'agent de la castration auquel tout sujet devrait pouvoir se confronter dans une cure, et l'exception dans la réalité institutionnelle lorsqu'elle est incarnée dans une figure.

Par rapport à ce point d'exception qui fut tant débattu dans la crise de l'AMP, je pense l'exception nécessaire pour déterminer un ensemble ( pensons le pas-tout des formules de la sexualité, ainsi que l'exception paternelle qui fonde la castration ), mais elle ne s'incarne en personne, uniquement dans le signifiant. Tout sujet en analyse a à se confronter à ce lieu d'exception. Il le traverse le temps de savoir ce qu'il a été comme objet pour l'Autre. Si le sujet se fixe dans ce lieu, - le fantasme fondamental se construit mais ne se traverse pas - alors il peut tomber dans la croyance en une figure imaginaire de ce père d'exception avec le danger qu'elle puisse être incarnée dans une figure de la réalité.

Troisième point : Quelles conséquences cela a-t-il pour l'Institution analytique ? D'abord c'est la confusion entre la fonction d'exception du père réel et le donner corps à cette figure.

Ce serait rendre vivante la figure imaginaire du père réel tant dans la cure que dans l'Institution. Alors, pouvons-nous situer ce glissement en nous servant des commentaires des textes du débat du Collège de la Passe ?

Par ailleurs dans ses différentes Ecoles, nous constatons le soin que Lacan a mis pour penser l'Institution analytique en ne confondant pas la fonction d'exception paternelle dans la cure avec ce qui serait une fonction d'exception dans l'Institution.

Ainsi, en 1964, dans la fondation de l'EFP il crée le Cartel pour décompléter l'Institution. Nous pouvons y réfléchir et nous en servir pour prévenir les effets de la confusion entre la fonction d'exception paternelle dans la cure et les exceptions dans l'Institution. Le plus-un c'est l'au-moins-un qui permet le travail sans effets de collage et de leader en décomplétant le groupe et en partie l'Institution.

En 1967, la Proposition sur l'Analyste de l'Ecole fait fonctionner le dispositif de la passe pour permettre aux sujets qui veulent se soumettre à ce dispositif de témoigner de ce qu'ils ont fait avec l'exception dans leur analyse. De la même façon, le fait que le titre d'AE soit transitoire met en relief l'idée de ne pas confondre ce qui tiendrait à la particularité de l'AE avec une hiérarchie des AE, qui pourraient alors être pris comme des exceptions.

En 1980, avec la Dissolution de l'EFP, Lacan parlait de la nécessité du " décollage ". Il disait que si les analystes ne pouvaient laisser des places de pouvoir ou de savoir c'était mieux de dissoudre l'Ecole. Là aussi, je pense qu'il y a eu un glissement de l'exception dans la cure avec le fait de que certains analystes ont cru à des places d'exception, ce qui a déterminé la dissolution.

Enfin, nous arrivons à 1998 : Est-ce que la crise de l'AMP serait un oubli pour beaucoup de ce soin que Lacan avait mis pour éviter une confusion à ce propos ? Cet oubli est-il possible ou s'agit-il d'une interprétation particulière de la théorie de Lacan, d'une nouvelle théorie ? Dans les deux cas, je ne peux pas répondre pour d'autres. Je peux seulement répondre à partir de la lecture des textes de Lacan : une institution analytique que soutient cette confusion et la possibilité d'un Un d'exception comme condition de son existence, est le contraire d'une Ecole qui s'appuie sur le cartel, la passe et la permutation, avec le sens que Lacan donnait à chacun de ces piliers. Je veux également émettre un doute concernant le fait qu'une Institution analytique avec ce fonctionnement, puisse permettre une fin d'analyse où le sujet soit amené à traverser le lieu du père imaginaire et à situer l'exception du père réel uniquement comme fonction logique. Qu'elle puisse permettre au sujet de se séparer de la jouissance et du savoir de l'Autre. Je pense qu'on ne peut pas soutenir le paradoxe qui dirait : la fin de l'analyse suit un chemin et ce qui régule l'Institution analytique un autre chemin, bien différent par rapport à ses concepts.